



Casablanca, le 15 mai 2026

## **AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 JUIN 2026**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société CMGP GROUP, société anonyme au capital de 1700 090 000,00 MAD dont le siège social est au Parc Industriel SAPINO Lot 102-103-104-105 Nouaceur-Casablanca, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 411083, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra audit siège social, le 19 juin 2026 à 10 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-dessous :

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes ;
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Affectation du résultat et fixation des dividendes ;
- Approbation du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 et suivants de la Loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle qu'elle a été modifiée et complétée ;
- Quitus au Conseil d'Administration et aux Commissaire aux Comptes ;
- Nomination du Co-commissaire aux comptes ;
- Ratification de la nomination provisoire d'un administrateur ;
- Fixation du montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour dépôt et publicité

En cas d'impossibilité d'assister en personne, un actionnaire peut exercer son droit de vote en votant par procuration. À cet effet, il est rappelé que :

- Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, par son conjoint, par un ascendant ou descendant ; dans les sociétés qui font appel public à l'épargne, il peut également se faire représenter par toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières ;
- Toute procuration d'une actionnaire adressée à la société sans indication de mandataire, le président de l'assemblée générale émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés ou agréés par le conseil d'administration et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolution.

La Société tient à la disposition des actionnaires des formulaires de vote par correspondance ou par procuration sur son site internet : « [cmgp-group.com](http://cmgp-group.com) »

Les formulaires de vote par correspondance ou par procuration devront être réceptionnés par la Société au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de l'assemblée à l'adresse électronique suivante : « [investors@cmgp-group.com](mailto:investors@cmgp-group.com) » ou par lettre au porteur contre récépissé, ou par lettre recommandée avec accusé de réception au siège social.

Les titulaires d'actions nominatives devront être inscrits sur les registres de la Société cinq (5) jours ouvrés au moins avant la date de l'Assemblée ;

Les titulaires d'actions au porteur devront déposer ou faire adresser par leur banque au siège social, cinq (5) jours ouvrés au moins avant la date de l'Assemblée, les attestations constatant leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire financier habilité.

Les documents requis par la loi sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

Conformément aux dispositions des articles 121 et 121 bis de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, la demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de cette assemblée par les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117 de ladite loi, doit être adressée au siège social par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis.

Les documents et informations prévus aux articles 121, 121 bis et 141 de la loi 17-95 peuvent être consultés sur notre site internet : « [cmgp-group.com](http://cmgp-group.com) ».

**Le Conseil d'Administration**

### **À PROPOS DE CMGP GROUP**

CMGP GROUP est le leader national et la référence en Afrique dans les domaines de l'irrigation, de l'agroforemure, des solutions solaires et de l'infrastructure hydrique. Fort de son expertise et son modèle intégré, le Groupe propose des solutions couvrant toute la chaîne de valeur, de la distribution d'équipements à la réalisation de projets clés en main. Il s'appuie sur un vaste réseau de distribution, des partenariats stratégiques et des unités industrielles de pointe. Engagé en faveur du développement durable, CMGP GROUP déploie ses initiatives à travers la Fondation Amane, qui œuvre dans les domaines de l'éducation, de l'entrepreneuriat à impact et de l'environnement.

**CONTACT INVESTISSEURS**  
[investors@cmgp-group.com](mailto:investors@cmgp-group.com)

102 à 105 Parc Industriel  
SAPINO  
Nouaceur - Casablanca  
Tél : 0522 49 56 10 (L.G)  
Fax : 0522 49 56 32  
[www.cmgp-group.com](http://www.cmgp-group.com)